

Service de voyage et d'hébergement

Le Club de ski de fond Orford offre un service de transport et d'hébergement pour les athlètes en compétition à l'extérieur de la région.

Voyage des athlètes

Avant chaque événement, un formulaire web sera disponible pour demander un transport. La demande doit être effectuée au **plus tard 14 jours** avant l'événement pour permettre l'organisation du voyage.

Les frais pour le transport sont de 0,15\$ par kilomètre par athlète.

Veuillez noter qu'il est possible que le Club ne soit pas capable d'offrir ce service en tout temps. Si tel est le cas, vous en serez informé dans les plus bref délais.

Annulation

- Dans le cas d'une annulation de la part de l'athlète à moins de 14 jours de l'événement, le club facturera 100% du coût du voyage au participant.

Voyage avec personnel du Club

- Toute personne voyageant avec l'un des membres du personnel du club (entraîneur, farteur, etc.) ou conducteur officiel sera facturé pour le transport.

Déplacement de la remorque du club

Lorsque le déplacement de la remorque du Club est requis, des frais de 0,35\$ par km seront facturés également entre les athlètes participant à la compétition.

Hébergement

Pour favoriser l'esprit d'équipe et faciliter le transport entre le site de course et l'hébergement, nous recommandons que les athlètes résident dans un même secteur.

Avant chaque événement, un formulaire web sera disponible pour demander un hébergement. La demande doit être effectuée au **plus tard 30 jours** avant l'événement pour permettre l'organisation de l'hébergement.

Les frais pour l'hébergement seront divisés entre l'ensemble des athlètes utilisant ce service.

Veillez noter qu'il est possible que le Club ne soit pas capable d'offrir ce service en tout temps. Si tel est le cas, vous en serez informé dans les plus bref délais.

Annulation

- Dans le cas d'une annulation de la part de l'athlète à moins de 14 jours de l'événement, le club facturera 100% du coût du l'hébergement.

Conducteur officiel

Voici les requis nécessaires pour être conducteur officiel du club :

- Avoir au moins 25 ans
- Avoir son permis de conduire depuis au moins 5 ans
- Avoir un véhicule en bon état
- Avoir un téléphone cellulaire
- Ne pas avoir de casier judiciaire

Chaque conducteur officiel recevra une compensation de 0,52\$ par km ou 0,15\$ par km par athlète (jusqu'à un maximum de 0,60\$ par km) en fonction des besoins du Club.

Lorsque le déplacement de la remorque du Club est requis, une compensation supplémentaire de 0,35\$ par km sera ajoutée.

Responsable d'hébergement

Voici les requis nécessaires pour être responsable d'hébergement officiel du club :

- Avoir au moins 35 ans
- Avoir un téléphone cellulaire
- Ne pas avoir de casier judiciaire
- Avoir complété un examen d'antécédent judiciaire

Chaque personne responsable de l'hébergement recevra ses nuitées gratuitement. Le coût des nuitées seront distribués également entre tous les athlètes de la compétition.

Vous aimeriez être conducteur officiel ou responsable d'hébergement? Veuillez nous contacter avec vos disponibilités.